année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **Une armée qui réduit son impacte sur la biodiversité (Mo. 21.4382)**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Lévêque, Antoine
Magnin, Chloé

Bevorzugte Zitierweise

Lévêque, Antoine; Magnin, Chloé 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Une armée qui réduit son impacte sur la biodiversité (Mo. 21.4382), 2021 - 2024*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 12.10.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Landesverteidigung 1
Landesverteidigung und Gesellschaft 1

Abkürzungsverzeichnis

VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
NLA	Natur-Landschaft-Armee

DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
NPA	Nature-Paysage-Armée

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Landesverteidigung

MOTION
DATUM: 06.12.2021
CHLOÉ MAGNIN

La Confédération suisse fait un pas pour la protection de l'environnement. Le DDPS est en train d'élaborer un plan d'action afin de minimiser l'impact de l'armée sur les écosystèmes. En lançant une nouvelle motion, Céline Vara (verts, NE) souhaite compléter cette planification, afin d'optimiser les effets des mesures. En effet, la verte neuchâteloise estime que trois objectifs devraient être ajoutés au plan afin que la Confédération, le plus gros propriétaire foncier de Suisse, agisse de manière optimale en temps de crise climatique. L'acceptation de la motion vise la suppression à court terme de l'utilisation de pesticides de synthèse, la mise en place de corridors en faveur de la faune et la suppression de la pollution lumineuse inutile sur les sites militaires suisses.
Lors du vote, dix oppositions venant du PLR et de l'UDC ont été observées. Alex Kuprecht (udc, SZ) a justifié sa position en affirmant que le DDPS prendra en compte les objectifs posés par la motion de Vara sans qu'une nouvelle requête officielle ne soit déposée. C'est pourquoi il ne voit pas l'utilité d'une telle nouvelle motion. La majorité du Conseil des États n'étant pas de cet avis, la motion a été acceptée, engageant la Confédération sur l'autoroute des décisions qu'il reste à prendre concernant la protection de l'environnement, jugée comme étant l'une des luttes centrales de notre pays. [1]

Landesverteidigung und Gesellschaft

MOTION
DATUM: 22.09.2022
CHLOÉ MAGNIN

Après être passée devant les députés du Conseil des États, la **motion** de Céline Vara (vert.e.s, VD) **a su convaincre** la majorité du **Conseil national**. En effet, avec 136 voix en faveur de l'objet contre 50 et 1 abstention, le texte n'a pas suscité de grand débat. Seul le groupe de l'UDC s'y est opposé. En s'exprimant devant l'assemblé, Erich Hess (udc, BE) a demandé si la protection de la biodiversité faisait réellement parti du devoir de l'armée. En effet, pour lui, le DDPS n'est pas une «organisation de la protection de la nature». Le département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports devrait uniquement se concentrer sur ce que son nom désigne: la protection de la population. «Nous ne voulons pas payer les militaires et les employés pour qu'ils comptent les papillons et regardent combien de grenouilles se trouvent quelque part sur une place d'armes», a-t-il complété. En évoquant la situation géopolitique aux frontières de la Suisse, le Bernois a vivement invité à refuser cette motion pour n'investir le budget de l'armée que dans ce qui concerne son devoir de protection nationale.
Pour répondre à cette intervention, Viola Amherd a affirmé que l'armée ne négligerait pas son devoir premier de protéger la population si la motion était acceptée. Elle a rappelé que depuis 2001, la Confédération entretient un programme afin de **protéger la nature au sein de l'armée** (NPA) et que cet engagement en «vaut la peine». Amherd a ajouté qu'en raison de la structure de la motion, cette dernière pourrait être inclue dans le futur plan d'action de protection de la nature de l'armée suisse qui devrait être finalisé d'ici fin 2022. Il a finalement été avancé que les coûts supplémentaires générés par la motion pourront être intégrés dans le budget ordinaire de l'armée. [2]

MOTION
DATUM: 11.06.2024
ANTOINE LÉVÊQUE

Après l'adoption par les chambres de la **motion** déposée par la conseillère aux Etats Céline Vara (vert-e-s, NE), qui demandait au Conseil fédéral d'inclure dans son **plan pour la biodiversité** des mesures contraignant le DDPS à user de ses infrastructures en protégeant la biodiversité, l'objet a été **classé** dans le cadre de l'examen de l'objet 24.006, le 5 juin 2024 pour le Conseil national et le 11 juin 2024 pour le Conseil des Etats. [3]

---

1) BO CE, 2022, 21.4382_35
2) BO, CN, 2022, p.1636-1637
3) FF, 2024 831 (p. 37)